

Commission sur les finances et l'administration

Consultation publique

Perspectives budgétaires 2020

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

Rapport déposé au conseil municipal
le 17 juin 2019
et au conseil d'agglomération
le 20 juin 2019

Commissions
permanentes
Montréal 

**LA COMMISSION SUR LES
FINANCES ET
L'ADMINISTRATION**

PRÉSIDENT

M. Richard Deschamps
Conseiller de la Ville
Arrondissement de Lasalle

VICE-PRÉSIDENTS

M. Georges Bourelle
Maire
Ville de Beaconsfield

M. Alan DeSousa
Maire
Arrondissement de Saint-Laurent

MEMBRES

Mme Lisa Christensen
Conseillère d'arrondissement
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

M. Richard Guay
Conseiller de la Ville
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Marie-Andrée Mauger
Conseillère d'arrondissement
Arrondissement de Verdun

M. Pierre Lessard-Blais
Maire
Arrondissement de Mercier-
Hochelega-Maisonnette

Mme Sophie Mauzerolle
Conseillère de la Ville
Arrondissement de Ville-Marie

M. Peter McQueen
Conseiller de la Ville
Arrondissement de Côte-des-
Neige-Notre-Dame-de-Grâce

M. Philipe Tomlinson
Maire
Arrondissement d'Outremont

Mme Christina Smith
Mairesse
Ville de Westmount

M. Alain Vaillancourt
Conseiller d'arrondissement
Arrondissement du Sud-Ouest

Montréal, le 17 juin 2019

Madame Cathy Wong
Présidente du conseil municipal
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Madame la Présidente,

Conformément au Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal (06-009) et au Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération (RCG 06-024), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission permanente sur les finances et l'administration, le rapport et les recommandations suite à l'examen public du document *Perspectives budgétaires 2020*.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Richard Deschamps
Président

Julie Demers
Secrétaire recherchiste

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1. DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE	1
1.1 <i>Communications annonçant la tenue de la consultation publique</i>	1
1.2 <i>Présentation du document de consultation « Perspectives budgétaires 2020 »</i>	1
1.3 <i>Audition des mémoires</i>	2
1.4 <i>Adoption des recommandations</i>	2
2. PRÉSENTATION DU DOCUMENT DE CONSULTATION	3
3. RECOMMANDATIONS.....	4
4. REMERCIEMENTS	12
ANNEXE 1 : MOTION CM18 0710.....	13
ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES DE LA VILLE DE MONTRÉAL.....	16
ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES À LA CONSULTATION PUBLIQUE.....	17

INTRODUCTION

Le 28 mai 2018, le conseil de ville confiait le mandat à la Commission sur les finances et l'administration de tenir la première consultation prébudgétaire en vue du dépôt du budget 2020 de la Ville de Montréal (CM18 0710).

Le présent rapport décrit d'abord le déroulement de la consultation publique, incluant les communications et les outils déployés pour obtenir une variété d'opinions citoyennes. Il propose ensuite une brève synthèse de la présentation effectuée par le Service des finances et des thèmes mis au jeu lors de la consultation publique. La troisième partie présente intégralement les considérants et les recommandations adoptées publiquement par la Commission, le 4 juin 2019.

En Annexe, outre la résolution du conseil municipal (**Annexe 1**), se trouve la liste du personnel ressource en appui aux commissions pour ce mandat (**Annexe 2**) et la liste des personnes ayant pris la parole à chaque assemblée publique (**Annexe 3**).

1. DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

1.1 Communications annonçant la tenue de la consultation publique

Des avis publics précisant l'horaire et les modalités de participation sont parus le 13 mars 2019, dans deux quotidiens montréalais, l'un francophone et l'autre anglophone. Les assemblées ont aussi été annoncées au moyen d'un affichage dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et sur le portail de la Ville de Montréal. De plus, une invitation a été expédiée par courrier électronique à plus de 300 abonnés des commissions permanentes susceptibles d'être intéressés par le sujet.

Un communiqué a également été transmis à tous les médias nationaux et locaux. Enfin, l'information a été relayée sur les réseaux sociaux par le biais des comptes *Twitter* et *Facebook* de la Ville de Montréal et ceux de plusieurs commissaires. Les informations sur la consultation ont aussi été affichées sur le site Internet de la Ville de Montréal et dans le métro via les écrans de *MétroVision*.

1.2 Présentation du document de consultation « Perspectives budgétaires 2020 »

L'assemblée publique s'est déroulée le 27 mars 2019. Les représentants et représentantes du Service des finances de la Ville de Montréal ont procédé à la présentation le document *Perspectives budgétaires 2020*.

Une quinzaine de personnes étaient présentes à cette assemblée, en plus des fonctionnaires des divers services impliqués. D'ailleurs, la Commission tient à remercier ces derniers pour leur soutien et leur expertise tout au long de ses travaux.

La présentation PowerPoint du Service des finances fait l'objet d'une synthèse au chapitre 2 du présent rapport. Elle est aussi disponible en version intégrale sur le site des commissions permanentes, à l'adresse suivante : <http://ville.montreal.qc.ca/commissions>.

1.3 Audition des mémoires

La Commission a siégé à cinq reprises en public pour entendre les commentaires des citoyens, citoyennes et représentants d'organismes intéressés par le sujet. Environ 70 mémoires ou opinions ont ainsi été déposés à la Commission. Certains ont fait l'objet d'une présentation orale et d'autres ont été déposés ou simplement transmis par courriel. Tous les documents reçus ont été versés sur le site des commissions dans les jours suivant leur présentation ou leur réception. Ils peuvent être consultés à l'adresse : <http://ville.montreal.qc.ca/commissions>.

Les commissaires se sont ensuite réunis à huis clos à quatre reprises pour analyser les mémoires en vue de préparer ses recommandations. La grande qualité des opinions et mémoires présentés a permis d'avoir des échanges riches et des discussions en profondeur sur ce sujet complexe.

1.4 Adoption des recommandations

Enfin, la Commission a publiquement adopté ses recommandations à l'unanimité le 4 juin 2019. Ces recommandations, fruit du travail de 12 commissaires, élus de Montréal ou des villes liées, constituent le cœur du présent rapport et sont reproduites intégralement au chapitre 3.

L'**Annexe 3** du présent rapport liste les personnes ayant pris la parole lors de l'une ou l'autre de ces séances publiques.

2. PRÉSENTATION DU DOCUMENT DE CONSULTATION

Le document *Perspectives budgétaires 2020* a été préparé par le Service des finances de la Ville de Montréal.

Il fait état des différents thèmes pour lesquels l'Administration souhaite connaître l'avis des citoyens et citoyennes de Montréal :

Il se décline en quatre parties :

- Un mot de Benoit Dorais, président du comité exécutif et responsable des finances
- Le contexte budgétaire
- Le processus budgétaire
- Les thématiques de la consultation prébudgétaire en 2020, soit :
 - o L'équilibre budgétaire
 - o Les investissements dans les infrastructures et la gestion de la dette
 - o Le Budget participatif
 - o L'écofiscalité
 - o Le rôle d'évaluation foncière

Le document du Service des finances peut être consulté dans son entièreté sur le site des commissions permanentes à l'adresse : <http://ville.montreal.qc.ca/commissions>.

3. RECOMMANDATIONS

Le présent chapitre reprend intégralement le document contenant les 27 recommandations adoptées à l'unanimité lors de l'assemblée publique du 4 juin 2019.

À la suite de la consultation prébudgétaire en vue de l'élaboration du budget 2020 de l'agglomération de Montréal, la Commission sur les finances et l'administration (CFA) remercie le Service des finances pour sa collaboration.

La Commission est très fière d'avoir procédé à cette première consultation prébudgétaire et remercie les Montréalais et Montréalaises pour leur participation et la qualité de leurs interventions.

Plusieurs participants et participantes à la consultation ont fait part de leur enthousiasme à collaborer à cet exercice et ont remercié l'Administration pour cette opportunité de s'exprimer sur les enjeux budgétaires montréalais.

Au terme de cet exercice, la CFA formule les recommandations suivantes à l'Administration :

1) BONIFIER LE PROCESSUS DE CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT que, malgré la quantité d'opinions reçues, plusieurs questions du document de consultation n'ont pas fait l'objet d'une analyse ou d'une réponse des participants et participantes ;

CONSIDÉRANT qu'avec le peu de commentaires reçus sur ces questions, il est difficile pour la Commission de dégager des consensus et de faire des recommandations à l'Administration sur tous les thèmes proposés ;

CONSIDÉRANT que certains thèmes du document de consultation auraient pu faire l'objet d'une consultation publique en soi (par exemple, le budget participatif et l'écofiscalité) ;

CONSIDÉRANT le volet pédagogique des consultations prébudgétaires pour les citoyens et citoyennes ;

La Commission recommande de :

R-1

Limiter le nombre de sujets abordés par l'Administration lors des consultations prébudgétaires subséquentes ;

R-2

Vulgariser et simplifier au maximum le document de consultation afin qu'il soit le plus accessible et compréhensible possible ;

R-3

Identifier préalablement les thèmes pouvant être abordés de façon individuelle lors des consultations prébudgétaires subséquentes ;

2) L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE : LES GRANDS DÉFIS

2.1) PISTES D'OPTIMISATION ET RÉVISION DE L'OFFRE DE SERVICE

CONSIDÉRANT le déficit structurel auquel réfère le document de consultation prébudgétaire ;

CONSIDÉRANT que plusieurs participants et participantes ont mentionné la nécessité pour la Ville de mieux contrôler ses dépenses ;

CONSIDÉRANT que les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, sont appelées à intervenir dans plusieurs champs d'activités qui relèvent des compétences du gouvernement du Québec, sans que l'assiette fiscale ou que les compensations gouvernementales couvrent les besoins réels ;

CONSIDÉRANT la sanction, le 16 juin 2017, de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs qui ouvre la voie à de nouvelles sources de revenus pour les municipalités (PL 122) ;

CONSIDÉRANT que plusieurs enjeux qui relèvent de la compétence du gouvernement du Québec ont des effets directs sur le quotidien des Montréalais et Montréalaises et sur les coûts des services municipaux ;

CONSIDÉRANT que certains participants recommandent que la Ville recentre son budget en fonction de ses compétences et dirige les demandes citoyennes qui concernent les paliers supérieurs vers ces derniers ;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire la démonstration que les élus de l'agglomération de Montréal effectuent une saine gestion des fonds publics avant de solliciter des transferts supplémentaires des paliers de gouvernement supérieurs;

CONSIDÉRANT que les élus disposent de peu de données pour comparer les coûts des services donnés en régie (à l'interne) versus à contrat (à l'externe) ;

La Commission recommande de :

R-4

Mettre en place un exercice serré de contrôle et de réduction des dépenses de la Ville ;

R-5

Documenter et comparer les pratiques, les coûts et la qualité des services municipaux effectués en régie (à l'interne) et à contrat (à l'externe) afin d'identifier les économies qui pourraient rapidement être faites ;

R-6

Dresser un portrait des dépenses et investissements de la Ville, en précisant le palier gouvernemental dont relève la compétence et pour lesquelles la Ville est tenue d'intervenir, afin d'établir les montants pour lesquels elle devrait être compensée ;

R-7

Réviser l'offre de services de la Ville de façon à ce qu'elle concorde avec ses compétences et le budget dont elle dispose ;

2.2) DIVERSIFIER LES SOURCES DE REVENUS

CONSIDÉRANT le déficit structurel auquel réfère le document de consultation prébudgétaire ;

CONSIDÉRANT la sanction, le 16 juin 2017, de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs qui ouvre la voie à de nouvelles sources de revenus pour les municipalités (PL 122) ;

CONSIDÉRANT l'adoption de la Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec (PL 121) ;

CONSIDÉRANT la négociation actuelle du prochain Pacte fiscal avec le gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT que, pour être efficaces, certaines mesures fiscales doivent possiblement être mises en œuvre à l'échelle de l'agglomération, voire de la Communauté métropolitaine de Montréal ;

CONSIDÉRANT que la Ville doit demeurer compétitive en matière de taxation afin de freiner l'étalement urbain et l'exode de ses familles et de ses entreprises ;

La Commission recommande de :

R-8

Étudier la faisabilité, la pertinence et les impacts de capter de nouveaux revenus via certains mécanismes, tels que :

- Augmenter les droits de mutation immobilière sur les propriétés de grande valeur ;
- Taxer les transactions sur les plateformes de partage de logement locatif et commercial (ex. Airbnb) ;
- Taxer les panneaux de publicité, à l'instar de ce qui se fait à Toronto ;
- Taxer les transactions immobilières effectuées par des investisseurs étrangers ;
- Taxer l'achat-revente effectué dans un court laps de temps pour limiter la spéculation ;

R-9

Faire des représentations auprès du gouvernement du Québec en vue de mettre fin aux compensations tenant lieu de taxes et de recevoir 100% de la valeur des taxes des édifices gouvernementaux ;

R-10

Faire les représentations nécessaires auprès des Villes liées et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) advenant qu'il soit avantageux pour la Ville et les municipalités avoisinantes d'appliquer certaines mesures fiscales à une échelle plus grande que la Ville ;

R-11

Conclure les représentations auprès du gouvernement du Québec pour obtenir 1% de point de TVQ, sans que ce gain ne mène à des réductions d'autres transferts destinés aux municipalités;

R-12

Demander le rapatriement d'une portion du Fonds vert alimenté par la bourse du carbone afin que la Ville accentue et accélère la mise en œuvre de mesures de lutte aux changements climatiques adaptées à la réalité montréalaise ;

R-13

Faire des représentations auprès du gouvernement du Québec afin que les sommes allouées à l'entretien du transport en commun soient améliorées substantiellement ;

R-14

Amorcer des représentations auprès du gouvernement du Québec pour mettre en place un Fonds en aménagement et urbanisme durable.

3) INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES ET LA GESTION DE LA DETTE: AVENUES, SOLUTIONS ET INCIDENCES

CONSIDÉRANT les préoccupations de certains participants et participantes à l'égard du contrôle des dépenses de la Ville et de sa dette ;

CONSIDÉRANT le peu de commentaires reçus par la Commission en lien avec les questions de paiement au comptant et la cadence des travaux de rattrapage du déficit d'entretien des actifs ;

CONSIDÉRANT les coûts importants qui seraient associés, à long terme, à une réduction de la cadence des travaux de rattrapage du déficit d'entretien des actifs ;

CONSIDÉRANT la hausse anticipée des taux d'intérêt et son impact sur le poids de la dette de la Ville et sur les finances publiques ;

La Commission recommande de :

R-15

Maintenir la cadence des travaux, maintenir la stratégie du paiement au comptant et respecter la Politique de gestion de la dette, autant que faire se peut ;

R-16

Améliorer la coordination des travaux de façon à augmenter la fluidité de l'ensemble des déplacements dans l'agglomération de Montréal ;

4) VERS UN BUDGET PARTICIPATIF

CONSIDÉRANT l'accueil enthousiaste manifesté par les participants et participantes à l'égard de l'implantation d'un budget participatif à Montréal ;

CONSIDÉRANT toutefois le peu de mémoires axés spécifiquement sur les modalités concrètes du budget participatif à adopter pour Montréal ;

CONSIDÉRANT que la Commission ne possède pas l'expertise pour faire des recommandations quant aux modalités optimales d'un budget participatif pour la métropole ;

CONSIDÉRANT la diversité de formules de budget participatif expérimentées à ce jour dans d'autres villes et dans certains arrondissements montréalais ;

CONSIDÉRANT que la Commission accueille favorablement l'idée de mettre en place un budget participatif ;

La Commission recommande de :

R-17

Documenter les expériences de budget participatif dans les autres villes et arrondissements montréalais afin d'établir une formule adaptée à la gouvernance montréalaise ;

R-18

Élaborer un cadre général qui prévoit et incite à la mise en place de budgets participatifs à l'échelle des arrondissements ;

5) L'ÉCOFISCALITÉ

CONSIDÉRANT l'importance de préparer la Ville de Montréal aux changements climatiques ;

CONSIDÉRANT l'accueil favorable manifesté par les participants et participantes à l'égard de la mise en place progressive de mesures écofiscales ;

CONSIDÉRANT que le principe d'utilisateur-payeur pourrait permettre d'assurer que chacun paie le juste coût pour son empreinte écologique et l'utilisation des ressources ;

CONSIDÉRANT que ces mesures écofiscales ne doivent pas appauvrir les citoyens et citoyennes vulnérables ;

CONSIDÉRANT la consommation d'eau potable actuelle des Montréalais et Montréalaises ;

CONSIDÉRANT que l'écofiscalité peut être un moyen efficace pour changer les comportements inadéquats et assurer une consommation plus responsable des ressources ;

CONSIDÉRANT que la majorité des provinces du Canada ont mis en place une consigne sur le verre ;

Considérant l'iniquité d'accès au transport collectif sur le territoire montréalais et dans les Villes liées ;

La Commission recommande de :

R-19

Accélérer et terminer rapidement l'implantation des compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions (ICI) ;

R-20

Amorcer l'analyse et déterminer, dans le cadre du déploiement de la tarification de l'eau, le juste coût devant être facturé aux grands consommateurs dans les ICI ;

R-21

Étudier la faisabilité, la pertinence et les impacts de capter de nouveaux revenus via des mécanismes de tarification à l'égard de sujets tels que :

- L'usage récréatif de l'eau ;
- Les contenants à usage unique ;
- Les infrastructures hors site liées aux nouveaux développements (ex. Projet Royalmount) ;
- La collecte des matières résiduelles ;

R-22

Demander au gouvernement du Québec de mettre en place une consigne sur le verre ;

6) LES EFFETS DU DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2020-2021-2022 SUR LES CHARGES FISCALES

CONSIDÉRANT le rôle central du logement abordable et social pour assurer la mixité sociale dans nos quartiers montréalais ;

CONSIDÉRANT l'importance de mettre en place des mesures pour permettre aux familles et aux aînés de se loger adéquatement dans la métropole ;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir les commerces de proximité et la vitalité de nos artères commerciales pour entretenir la vie de quartier des Montréalais et Montréalaises ;

CONSIDÉRANT que, parmi l'ensemble des ménages de l'agglomération, le tiers (33,4 %) consacre 30 % et plus de leur revenu à se loger et 16,7 % ont un taux d'effort de 50 % et plus ;¹

La Commission recommande de :**R-23**

Évaluer la faisabilité et l'impact d'un programme de report des impôts fonciers pour certaines catégories de propriétaires, lesquels seraient exigibles au moment de la vente d'un actif ;

¹ Agglomération de Montréal (2014) *Profil des ménages et des logements – Agglomération de Montréal – Édition 2014 p.21. (En ligne)*

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL%20DES%20M%20NAGES%20ET%20DES%20LOGEMENTS%20-%20AGGLOM%20ATION%20DE%20MONTR%20AL.PDF

R-24

Évaluer les impacts d'attribuer un statut fiscal différencié pour les coopératives et OBNL d'habitation et, si nécessaire, faire des représentations auprès du gouvernement du Québec pour modifier la *Loi sur la fiscalité municipale* en ce sens.

R-25

Mettre en place une redevance réglementaire visant l'inoccupation de certains locaux commerciaux.

R-26

Faire des représentations auprès du gouvernement pour bonifier le Supplément au loyer, l'Allocation-logement et le Crédit d'impôt pour solidarité.

R-27

Continuer de réduire l'écart entre les taux de taxation non résidentiels et résidentiels.

4. REMERCIEMENTS

La Commission sur les finances et l'administration est reconnaissante envers les personnes et organismes qui ont accepté son invitation à participer à cette première consultation prébudgétaire.

Les commissaires ont été impressionnés par la qualité des informations et des opinions fournies par les participants.

Conformément à la réglementation sur les commissions permanentes, le présent document peut être consulté sur Internet, à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/commissions de même qu'à la Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation au Service du greffe, bureau R-134 de l'hôtel de ville.



Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 28 mai 2018
Séance tenue le 29 mai 2018

Résolution: CM18 0710

Motion de l'opposition officielle pour que Montréal mette en place des consultations prébudgétaires annuelles

Attendu que le budget 2018 de la Ville de Montréal représente plus de cinq milliards quatre cent soixante-dix millions de dollars et que le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2018-2020 prévoit des investissements de six milliards trois cent quatre-vingt-trois millions de dollars;

Attendu que le budget et le PTI sont des documents centraux en démocratie municipale, puisqu'ils représentent et concrétisent les engagements de la Ville envers ses citoyens, en plus de définir les priorités et les orientations qui sont données à la prestation des services publics;

Attendu que les gouvernements du Québec et du Canada mènent depuis plusieurs années des consultations prébudgétaires et qu'ils reconnaissent la contribution déterminante des citoyens dans leurs choix d'orientations en vue de la préparation de leur budget annuel;

Attendu que certains arrondissements, notamment Le Plateau-Mont-Royal et Le Sud Ouest, tiennent déjà des consultations auprès des citoyens dans le cadre de l'élaboration de leur budget d'arrondissement;

Attendu que la mise en place de consultations prébudgétaires annuelles à la Ville de Montréal permettra d'améliorer la participation des citoyens et des organismes de la société civile à la vie démocratique municipale et de consolider la culture de la transparence à la Ville de Montréal;

Attendu que lors de l'étude du budget 2018, la Commission sur les finances et l'administration (CFA) a recommandé unanimement en 2018 que l'administration consulte en amont de la préparation de son budget l'Association des municipalités de banlieues, la CFA ainsi que la Table des maires d'arrondissement sur ses orientations, priorités et prévisions budgétaires (R-2, R-3 et R-4);

Attendu qu'une telle consultation annuelle offrira une occasion pour échanger avec la population, connaître ses priorités et faire émerger de nouvelles idées et qu'il est souhaitable que la population ne soit pas prise par surprise lors de la publication d'un budget par l'administration municipale;

Attendu que lors d'une telle consultation plusieurs acteurs économiques et sociocommunautaires montréalais auront l'occasion d'apporter une contribution unique et pertinente à l'élaboration du budget de la Ville;

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par M. Frantz Benjamin

- 1- que le conseil municipal mandate la Commission sur les finances et l'administration de mener dès cette année et annuellement une consultation prébudgétaire publique et en ligne à laquelle les citoyens, les partenaires de la société civile et les élus sont conviés afin de recueillir les idées et les suggestions des Montréalais en vue de l'élaboration du budget et du Programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'année subséquente;
- 2- que la Commission dépose chaque année son rapport au conseil municipal lors de la séance du mois de septembre.

Un débat s'engage.

À 16 h 04, la présidente du conseil, Mme Cathy Wong, reprend le fauteuil présidentiel.

Il est proposé par M. Benoit Dorais

appuyé par M. François Limoges

d'apporter les amendements suivants à l'article 65.02 :

- 1- De supprimer au 7^e « Attendu » les mots « et qu'il est souhaitable que la population ne soit pas prise par surprise lors de la publication d'un budget par l'administration municipale »;
- 2- D'ajouter un 9^e « Attendu » qui se lit comme suit :
« Attendu que, d'ici le mois de septembre 2018, la charge de travail de la Commission sur les finances et l'administration est déjà importante, notamment avec l'étude du rapport du Vérificateur général »;
- 3- De supprimer dans le 1^{er} « Résolu » les mots « dès cette année » et « et en ligne »;
- 4- De remplacer dans le 2^e « Résolu » le mot « septembre » par le mot « juin ».

Un débat s'engage sur la proposition d'amendement des conseillers Dorais et Limoges.

Le chef de l'opposition officielle accueille favorablement la proposition d'amendement des conseillers Dorais et Limoges et il souhaite ajouter son nom à titre d'appuyeur.

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, met aux voix la proposition d'amendement des conseillers Dorais, Limoges et Perez et la déclare adoptée à l'unanimité.

La présidente du conseil cède la parole au chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez afin qu'il exerce son droit de réplique.

La présidente du conseil met aux voix l'article 65.02, tel qu'amendé et le déclare adopté à l'unanimité, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

65.02

/cb

Valérie PLANTE

Mairesse

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 4 juin 2018

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

Annexe 2 : Liste des personnes-ressources de la Ville de Montréal

Responsables politiques :

M. Benoit Dorais, président du comité exécutif et responsable des finances

Mme Émilie Thuillier, membre du comité exécutif responsable de la démocratie, de la transparence, des communications et de l'expérience citoyenne et du patrimoine

Personnes-ressources du Service des finances:

M. Yves Courchesne, directeur du Service des finances

Mme Francine Laverdière, directrice, Direction du budget et de la planification financière et fiscale

M. Gildas Gbaguidi, chef de direction, Division de la planification financière et fiscale

Mme Catherine Roch-Hansen, chargée d'expertise et de pratique, Division de la planification budgétaire et fiscale

Personnes-ressources du Service de l'eau :

M. Sylvain Larrivée, chef de division

Annexe 3 : Liste des participants et participantes à la consultation publique

Liste des intervenants à l'assemblée publique de présentation du dossier, le 27 février 2019

M. François Dandurand, citoyen

M. Jean Duval, citoyen

M. Pierre Pagé, Montréal pour tous

M. Eric Alen, citoyen

Mme Louise Constantin, Fédération des coopératives d'habitation du Montréal métropolitain

M. Maxime Arnelois, citoyen

Mme Nicole Simone, citoyenne

Mme Johanne Gaumont, citoyenne

Liste des intervenants à l'assemblée publique d'audition des mémoires du 24 avril 2019

Mme Louise Constantin et M. Pierre-Alain Cotnoir, Fédération des coopératives d'habitation du Montréal métropolitain

Mme Alice-Anne Simard, Eau Secours

Mme Sylvie Robert, citoyenne

Liste des intervenants à l'assemblée publique d'audition des mémoires du 25 avril 2019

M. Marc Obeid et Mme Émilie Poitout, citoyens

M. Pierre Pagé, Montréal pour tous

Mme Sandra Wesley, Stella, l'amie de Maimie

M. David Bruce Merlo, citoyen

Mme Valérie Beaulieu et M. Pierre-François Sempere, Culture Montréal

M. Claude Boulevraye de Passillé, citoyen

Liste des intervenants à l'assemblée publique d'audition des mémoires du 7 mai 2019

Mme France Levert, Coalition Climat

M. Hans Marotte, Syndicat canadien de la fonction publique

M. Jean Duval, citoyen

M. Guillaume Le Nigen, citoyen

Mme Véronique Fournier, Centre d'écologie urbaine de Montréal

MM. Ron Rayside et Dinu Bumbaru, Institut des politiques alternatives de Montréal

Liste des intervenants à l'assemblée publique d'audition des mémoires du 8 mai 2019

M. Michel Leblanc, Chambre de commerce du Montréal métropolitain
M. Francis Waddel, citoyen
M. Michael Johnson, citoyen
M. Jean-François Gilker, Bâtir son quartier
Mmes Indu Krishnamurthy et Itifo Engulu, ACEM Microcrédit Mtl
M. André Boisclair, Institut du développement urbain
M. Mame Moussa Sy, Centre communautaire Bon courage de la Place Benoit
M. Samuel Pagé Plouffe, Vivre en Ville

Liste des intervenants à l'assemblée publique d'audition des mémoires du 9 mai 2019

M. Luc Gagnon, Trainsparence
Mme Nicole Simone citoyenne
M. Cédric Chaperon, La Roue libre
Mme Anne-Marie Aubert et M. Richard Daneau, Conseil du système alimentaire montréalais

Liste des intervenants à l'assemblée publique d'adoption des recommandations du 4 juin 2019

M. Pierre Pagé, Montréal pour tous
M. Gilles Thériault, citoyen